



## AFFICHAGE DE POSTE

# DIRECTEUR PROGRAMMATION, ACCUEIL ET DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

Poste cadre, temps complet

Ici, on crée des expériences culturelles et artistiques, en équipe!

Êtes-vous prêt à relever des défis?

### VOICI CE QUE LA SODECT OFFRE, EN BREF

- Un milieu de travail unique et magnifique ;
- Un milieu innovant ;
- Horaire flexible de 35 heures par semaine, payé à l'année ;
- Conciliation travail-famille ;
- Possibilité de télétravail ;
- Une gamme complète d'avantages sociaux (selon les dispositions de la convention collective) :
  - Assurances collectives complètes ;
  - RVER collectif ;
  - Une semaine rémunérée et en congé durant le temps des fêtes ;
  - Une semaine de reconnaissance ;
  - Congés sociaux majorés ;
  - Et plus...

### SALAIRE

Salaire selon l'expérience : à discuter !

### PARTICULARITÉS LIÉES À L'EMPLOI

Horaire de base de jour à 35 heures/semaine ;

Grande flexibilité requise pour assurer les besoins liés aux responsabilités, incluant les soirs et fins de semaine.

### LA SODECT, EN RÉSUMÉ

La Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) est un organisme à but non lucratif mandaté par la Ville de Terrebonne depuis 1987 pour animer la vie culturelle de la région. Elle gère les activités, événements et collections muséales de l'[Île-des-Moulins](#), la [Maison Bélisle](#) et le [Théâtre du Vieux-Terrebonne](#).

## **SOMMAIRE DU POSTE**

Sous l'autorité du directeur général, la direction de la programmation, de l'accueil et du développement artistique supervise l'ensemble de la programmation des spectacles et des animations artistiques. Elle assure l'accueil du public et des artistes conformément aux ententes prises avec les partenaires et aux politiques internes. Elle s'assure du maintien de l'ordre, du bon déroulement des spectacles et événements présentés par l'organisme. Elle élabore et fait appliquer le programme de développement artistique de l'organisation et dirige l'ensemble des activités reliées au développement des publics et des disciplines.

## **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

### **Programmation**

- Assurer le respect, les orientations et la vision artistique de l'organisme ;
- Définir les axes de diffusion des spectacles en lien avec la mission ;
- Repérer et analyser les spectacles disponibles à la tournée ou en développement ;
- Sélectionner les productions et établir les calendriers de diffusion des spectacles ;
- Participer à des événements permettant d'établir des contacts et représenter l'organisme auprès des différents intervenants (festivals, marchés spécialisés, etc.) ;
- Identifier et étudier les publications liées au marché ;
- Négocier les ententes contractuelles avec les producteurs et agents ;
- Analyser les statistiques des ventes de billets ;
- Procéder à l'évaluation globale des stratégies de mise en marché ;
- Participer à l'élaboration et à l'organisation d'activités événementielles ;
- Participer à des activités professionnelles pertinentes pour la visibilité de l'organisme (lancements, premières, conférences de presse, etc.) ;
- Collaborer à la préparation des demandes de subventions et de financement s'il y a lieu ;
- Participer à l'élaboration des budgets sous sa responsabilité ainsi qu'à leurs analyses périodiques ;
- Gérer de façon rigoureuse et optimale l'ensemble des ressources matérielles, financières, technologiques et informationnelles de son secteur d'activités ;
- Gérer le personnel relevant de sa responsabilité conformément aux politiques et pratiques en vigueur. Mettre en place des pratiques de gestion qui favorisent un climat de travail harmonieux de même que la mobilisation et la responsabilisation des ressources humaines ;
- Participer activement aux rencontres du Comité de direction ;
- Participer activement aux réunions des associations et des partenaires ;
- Effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur ;
- Se conformer aux règlements, politiques et procédures de la Société de même qu'à toutes les lois en vigueur ;
- Contribuer à l'enrichissement de « l'expérience client ».

### **Accueil**

- Planifier les activités d'accueil en fonction du type d'événement et du nombre de personnes attendues ;
- Assurer l'application des bonnes pratiques d'accueil des spectateurs et des artistes conformément aux normes établies par la direction générale ;

## Développement artistique

- Fixer des objectifs et planifier le calendrier d'activités d'animation et de sensibilisation des publics ;
- Produire le bilan annuel des activités de développement et les différents rapports exigés par les partenaires ;

## FORMATIONS

- Baccalauréat dans une discipline pertinente à la fonction ;
- Maîtrise dans une spécialité reliée à l'emploi, souhaitable ;
- Dix (10) ans d'expérience dans le domaine culturel et événementiel, incluant une expérience significative dans des fonctions similaires.

## CONNAISSANCES

- Excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Très bonne maîtrise de la Suite Office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Connaissance de la langue anglaise (parlé et écrit) ;
- Connaissance du domaine des arts, du patrimoine et de la culture.

## QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

- Capacités de gestion reconnues, courage managérial ;
- Leadership, ouverture, audace, créativité, souci de performer ;
- Autonomie, initiative et haut sens des responsabilités ;
- Travail d'équipe ;
- Capacité à prioriser et à gérer la pression ;
- Sens de l'organisation grandement développé ;
- Polyvalence et flexibilité ;
- Rigueur, souci de l'excellence et minutie ;
- Sens aigu du service à la clientèle et une éthique professionnelle irréprochable ;
- À l'aise dans un environnement de travail dynamique et rapide.

## CE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

Faites-nous parvenir votre CV et une lettre de présentation au courriel suivant : [rh@sodect.com](mailto:rh@sodect.com).

SVP, inscrire la mention « **Directeur de la programmation, d'accueil et de développement artistique** » sur votre curriculum vitae.

Date prévue d'entrée en fonction : **Dès que possible.**

## À noter :

- *Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.*
- *L'usage du masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*